

Regard

sur

Repentigny

repentigny.ca

Mérite Ovation municipale
Union des municipalités du Québec
Édition 2021
Cour municipale virtuelle

Prix Culture et développement
Réseau les Arts et la Ville
Édition 2021
L'art porte-à-porte

Prix Vivre ensemble
Espace MUNI
Édition 2021
Stratégie jeunesse et
comité Repen Repensé

Repentigny
S'épanouir



Déclaration de la mairesse sur le vivre-ensemble

**« Reconnaître nos limites,
c'est un pas important
vers le changement »
— Chantal Deschamps**

Le 8 juin dernier, en marge de l'assemblée du conseil municipal, la mairesse s'est prononcée sur sa vision d'une Ville inclusive et qui reflète l'ensemble de sa population, reconnaissant que, pour y arriver, des actions concrètes doivent être posées et s'inscrire dans l'ensemble des pratiques organisationnelles. Un nouveau chapitre pour la municipalité qui renforce sa démarche d'équité, de diversité et d'inclusion avec trois principes directeurs et le déploiement de plusieurs stratégies.

La mairesse Deschamps a d'emblée rappelé que Repentigny a connu une importante transformation démographique au cours des dernières années et que la Ville doit évoluer au même rythme que les citoyennes et les citoyens qui forgent son identité. « Il est primordial de prendre les moyens et les actions nécessaires pour s'assurer que les services que nous offrons, qui contribuent aux sentiments de sécurité et de bien-être pour lesquels notre Ville est reconnue, soient équitables et inclusifs pour tous, et exempts de toutes formes de racisme et de discrimination », a-t-elle mentionné.

Bien que la Ville ait multiplié ses initiatives en la matière, notamment en adoptant un Cadre de référence interne de la gestion de la diversité, la mairesse a admis qu'il fallait être davantage proactif.

Au-delà des bonnes intentions

La Ville entreprend une démarche en profondeur vers l'équité et l'inclusion dans tous ses services et toutes ses pratiques. Voici les principes directeurs qui représentent le socle de cette démarche :



Photo d'archive. Prise avant la pandémie de COVID-19.



« Bien malgré nous, nos biais inconscients individuels et organisationnels ont pu contribuer à fausser nos perceptions de la situation. Et, à partir de maintenant, c'est dans une démarche d'évolution que nous tenons d'abord à reconnaître que nous avons pu faire des erreurs dans certaines de nos façons de faire. Nous devons travailler dans une perspective d'inclusion et éliminer toutes formes de racisme et de discrimination envers l'ensemble de la population, peu importe l'origine, l'âge, la culture religieuse, l'identité sexuelle ou le genre, le statut social ou économique, les différences physiques ou mentales ; bref, tout ce qui incarne la diversité. » — Chantal Deschamps

- Reconnaître les barrières et accepter qu'elles existent, pour les lever une par une ;
- Écouter et impliquer toutes les voix en offrant à chacun la chance de se faire entendre, puisque la participation aux décisions est non seulement souhaitée, mais essentielle ;
- Agir en profondeur et sur tous les fronts en s'assurant que toutes les composantes de la Ville et ses employés contribuent à concrétiser l'inclusion de façon proactive, transversale et systémique à travers toute l'organisation.

Pour y arriver, la Ville s'engage à se donner les moyens de ses ambitions. Concrètement, cela se traduit entre autres par :

- La réalisation d'une grande politique qui saura encadrer chacune des actions municipales, dans chacune des directions ;
- L'embauche d'une ressource stratégique en innovation sociale pour assurer la mise en place et le suivi d'actions concrètes visant l'équité, la diversité et l'inclusion, dans l'ensemble de l'organisation.

« Au moment de cette déclaration, il reste du travail à faire ainsi que de nouvelles actions organisationnelles à entreprendre pour arriver à réaliser cette vision. C'est dans cet esprit que nous tendons aujourd'hui la main à la communauté repentignoise toute entière. C'est ensemble que nous ferons évoluer notre Ville

pour qu'elle soit le reflet de chaque personne qui la compose, que chacune et chacun s'y sente en sécurité, ait les mêmes chances de réussir et le potentiel de faire rayonner notre Ville, d'en devenir la fierté. Je prends l'engagement de m'assurer de tout mettre en œuvre, jusqu'au terme de mon mandat, pour amener notre communauté à franchir une nouvelle étape », a conclu la mairesse.

Pour lire ou entendre la déclaration complète de Mme Deschamps, rendez-vous au repentigny.ca.



Inscrivez-vous au hop.repentigny.ca pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel.

Suivez-nous sur





Un milieu de vie digne des Repentignaises et des Repentignois

Repentigny sous le signe de l'équité, de l'inclusion et de la diversité

C'est comme citoyenne et mairesse que je souhaite vous partager mon engagement ainsi que celui de notre administration municipale à mettre tout en œuvre pour amener Repentigny à franchir une nouvelle étape en matière d'équité, d'inclusion et de diversité. Mais ce n'est pas tout. Nous souhaitons également que les partenaires, les organismes du milieu, ainsi que vous, citoyennes et citoyens repentignois, puissiez contribuer à un vivre-ensemble qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Bien plus qu'une volonté, ces gestes s'inscriront dans une démarche profonde et authentique afin de développer et d'assurer une approche inclusive à travers l'ensemble de nos services municipaux et de nos pratiques. Il s'agit ici d'éliminer toute forme de racisme et de discrimination envers celles et ceux qui incarnent la différence.

Le visage de Repentigny s'est transformé durant les dernières décennies. Alors que notre population se diversifie, il est impératif d'offrir un environnement favorable au développement d'une vision inclusive dans laquelle tous les citoyens peuvent se considérer mutuellement comme des personnes dignes d'un respect égal. C'est une priorité pour notre administration.

L'été, c'est à Repentigny que ça se passe

En cette période estivale, la ville de Repentigny demeure l'endroit par excellence pour vivre des expériences culturelles, sportives et de plein air riches et variées. En misant sur nos forces distinctives, nous vous offrons une programmation qui vous permettra de bouger, de célébrer et de vous émerveiller!

Un rêve devenu réalité

Érigé en plein cœur de l'Espace culturel et du centre-ville repentignois, le nouveau Théâtre Alphonse-Desjardins devient désormais un symbole tangible de l'audace et de la vision de toute notre communauté.

Cette infrastructure prestigieuse et d'exception nous permettra de nous positionner comme un haut lieu de diffusion culturelle dans la région au bonheur des spectateurs, mais également pour offrir une voix aux artistes qui souhaitent nous partager leur talent et leur passion.

Investir en culture, c'est investir dans notre identité sociale et économique!

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Agenda culturel

Exposition Paul Tex Lecor, Fils de la liberté :

Jusqu'au 26 septembre

Matinées en famille : Jusqu'au 21 août

Mardis et dimanches créatifs : Jusqu'au 17 août

Mon bonheur coloré : Jusqu'au 29 août

Drôles de bibittes : Jusqu'au 17 août

Jam ton quartier : Jusqu'au 18 août

Balades en stéréoscope : *Tour guidé de l'Espace culturel* et *Voyage au cœur du Petit village* : Jusqu'au 22 août

Los Trompos : 3 juillet au 1^{er} août

Au fil de l'eau, au fil des mots : 5 juillet et 9 août

Je ne suis pas ta maman : 7 juillet au 26 septembre

Peinture au jardin : 15 et 29 juillet, 5 et 12 août

Murale participative avec Alexandra Bastien :

Jusqu'au 13 septembre

Roseaux : 3 août au 14 septembre

Prix Culture et développement

Repentigny couronnée de succès pour son projet *l'art porte-à-porte*

Lors de la 34^e édition du colloque *Les Arts et la Ville* qui s'est tenu à Trois-Rivières, le 2 juin dernier, la Ville de Repentigny a remporté les honneurs pour son projet *l'art porte-à-porte*. C'est dans la catégorie des municipalités de 20 000 à moins de 100 000 habitants que ce projet s'est démarqué.

Le jury a tenu à souligner l'excellence de cette démarche pour son approche conviviale et astucieuse en situation d'exception. Malgré les défis de distanciation et d'isolement, le Service des arts, de la culture et des lettres a su livrer un contenu artistique professionnel et démontrer une initiative exemplaire en matière de cocréation et de participation citoyenne.

«Une fois de plus, l'Espace culturel a fait preuve d'innovation en proposant un projet imaginaire, original et hors du commun, afin de rapprocher nos gens, d'animer nos quartiers et de faire rayonner notre Ville. Par ce projet, la Ville s'est positionnée comme une destination culturelle incontournable avec son offre inégalée favorisant la rencontre, le partage et la découverte des arts et de la culture sous toutes ses formes», souligne la mairesse, Chantal Deschamps.

À travers *l'art porte-à-porte*, les artistes se sont unis pour faire briller et voyager leur art. La communauté entière a été touchée : cinq œuvres ont été créées, un millier de colis ont été distribués, des centaines de citoyens ont assisté aux performances publiques, des tonnes de discussions ont été initiées et de nouvelles synergies sont nées.

De retour pour une deuxième année

Fort du succès de la première année, le projet *l'art porte-à-porte*, est de retour pour une deuxième édition proposant une nouvelle brigade d'artistes. Cette fois-ci, ces derniers iront à la rencontre du public afin de présenter leurs créations. Jusqu'au 19 septembre, les citoyens sont invités à s'inscrire sur le site Web de l'Espace culturel pour recevoir un colis comprenant une reproduction signée et numérotée des œuvres créées par les artistes. Tout cela culminera par la livraison de fragments d'œuvres lors des *Journées de la culture* les 24, 25 et 26 septembre prochain.

À propos du réseau *Les Arts et la Ville*

Le réseau *Les Arts et la Ville* soutient les communautés, afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture, en prévision de développer leur milieu de vie et de renforcer leur tissu social.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'entente de développement culturel.



© Annie Garofano

Réseau des bibliothèques

Activités virtuelles

8 juillet, 18 h 45	Quiz	Pour les 6 à 12 ans. Venez tester vos connaissances générales!
15 juillet, 20 h 30	Histoire de peur	Pour les 8 à 12 ans. Lecture d'un court roman d'horreur dans une ambiance frissonnante.
16 juillet, 10 h	Contes surprises	Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque.
22 juillet, 18 h 45	Des livres qui piquent la curiosité	Pour les 6 à 12 ans. Présentation de livres documentaires pour découvrir différents sujets et satisfaire les plus curieux!
29 juillet, 18 h 45	Crée ta lumière de vélo!	Pour les 7 à 12 ans. Atelier de fabrication de circuits électriques et de création de lumière pour vélo. Trousse à venir chercher à la bibliothèque.
5 août, 17 h	À la découverte des abeilles	Pour les 6 à 12 ans. Pour tout connaître sur les abeilles!
12 août, 18 h 45	Voiture à air	Pour les 6 à 12 ans. Atelier virtuel au cours duquel les jeunes découvrent les pouvoirs de la pression de l'air au service d'engins. Trousse à venir chercher à la bibliothèque.
17 août, 18 h 45	Bouge!	Spectacle de cirque mettant en vedette le plaisir de bouger.
20 août, 10 h	Contes surprises	Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque.

Pour plus de détails sur ces activités et pour vous inscrire, consultez le calendrier des activités au repentigny.ca.

Nouveau service

Le programme *Animatrice chez vous*

Cet été, transmettez l'amour de la lecture à vos enfants! Le Réseau des bibliothèques de Repentigny vous offre désormais la chance de recevoir, chez vous (cour avant) ou dans un parc à proximité de votre résidence, une animatrice pour une lecture animée, personnalisée et adaptée d'un conte qui sera choisi en fonction de l'âge et des goûts de vos enfants.

Ce service, conçu pour les jeunes de 0 à 12 ans, est exclusivement offert aux bulles familiales et aux services de garde de Repentigny. Les disponibilités des animatrices étant limitées, nous vous invitons à réserver rapidement en ligne. Vous trouverez plus d'informations, ainsi que les dates et les heures disponibles, au repentigny.ca.

Développer pour s'épanouir à Repentigny

La densification, une vision durable de l'aménagement du territoire

Pour répondre à une demande croissante, la Ville de Repentigny met de l'avant depuis une dizaine d'années une vision réfléchie de l'aménagement du territoire, basée sur les trois grands piliers du développement durable : la société, l'environnement et l'économie.

Aperçu d'un projet urbanistique à la fois humain et en harmonie avec son milieu : la densification intelligente.

Le boom immobilier des 15 dernières années aura amené Repentigny à sa pleine croissance. Actuellement, la demande d'habitations est supérieure à l'offre — un phénomène particulièrement exacerbé par la pandémie —, alors que le territoire est déjà développé à 99 % de sa capacité.

Devant cet enjeu, la Ville se doit d'innover pour continuer de croître, sans s'étaler. La solution? Créer de véritables milieux de vie qui optimisent l'utilisation du territoire par le redéveloppement de certains secteurs propices à la densification. Pour ce faire, la Ville a bien circonscrit le territoire à densifier, notamment le secteur de la rue Notre-Dame, qui fut la première artère à regrouper différentes fonctions urbaines telles que des habitations, des commerces, des services et des espaces verts. Avec la réfection des infrastructures de la rue d'est en ouest, ce sont de réels projets de revitalisation urbaine qui s'y déploient, et ce, tout en préservant la quiétude des quartiers résidentiels adjacents.

Qu'est-ce que la densification ?

Selon le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) du Grand Montréal, adopté en 2011 par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la densification est un développement qui favorise la mise en place de milieux de vie denses, compacts et mixtes, le transport actif et collectif et la protection des milieux naturels et agricoles, tout en répondant aux besoins de la population. Comme toutes les municipalités faisant partie de la CMM, la Ville de Repentigny a l'obligation de suivre ces orientations. Elle s'assure cependant de les intégrer de façon complémentaire au milieu de vie tant apprécié par les Repentignois.

« Pour continuer de s'épanouir comme citoyen, comme collectivité et comme municipalité, il faut s'adapter continuellement aux nouvelles réalités économiques, démographiques et environnementales. En ce sens, notre projet urbanistique est une approche gagnant-gagnant. Il vise à la fois à combler les besoins en logement pour toutes les générations et à développer, pour des années à venir, une ville animée, sécuritaire, durable et saine, et ce, dans le respect de notre environnement et de notre biodiversité », assure Chantal Deschamps.

Mentionnons que pour sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire, Mme Deschamps s'est vue décerner en 2016 le prestigieux prix Jean-Paul-L'Allier de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Créer du bien-être collectif

Concrètement, augmenter la densité du développement dans le secteur de la rue Notre-Dame signifie accueillir de nouveaux résidents, qui viendront à leur tour contribuer à la vitalité

et au dynamisme de la municipalité. Pour offrir un espace urbain agréable, la Ville doit transformer ce secteur en milieu de vie complet, en proposant un large éventail de services. Ce faisant, l'accroissement de la population permet la consolidation des commerces existants et favorise l'arrivée de nouveaux commerces de proximité, restaurants et activités de toutes sortes. En outre, elle permet la bonification des réseaux de transport collectif et actif. Au final, c'est l'ensemble de la population repentignoise qui profitera de ces nouveaux aménagements.

« C'est dans cette recherche de l'intérêt collectif que la Ville poursuit aujourd'hui, avec dynamisme et constance, sa vision de créer une ville totalement humaine, accueillante, branchée,

Développer pour s'épanouir!



dynamique, culturelle, prospère et verte dans le respect de ses citoyennes et de ses citoyens, de leurs besoins, ainsi que de l'environnement », conclut Mme Deschamps.

Apprenez-en plus sur cette vision durable du développement du territoire en visitant le repentigny.ca/amenagement-territoire.

Règle de 3 pour une densification durable

La vision de développement de la Ville de Repentigny prend essence dans les trois piliers fondamentaux du développement durable : la société, l'environnement et l'économie. En voici les principaux avantages.



- Offre d'une mixité de logements pour tous les besoins, à chaque étape de la vie.
- Bonification des services : transport, santé, sport, culture, etc.
- Amélioration du milieu de vie : commerces de proximité, aménagement paysager, mobilier urbain, etc.
- Développement de l'offre culturelle de proximité, qui attire des visiteurs et contribue à la consommation locale.
- Amélioration de l'accès au fleuve par l'acquisition de terrains et de servitudes le long du cours d'eau pour aménager des espaces de verdure, des parcs et une piste multifonctionnelle, ainsi que par la préservation de percées visuelles.
- Réduction des GES par l'utilisation accrue du transport actif et de la mobilité durable.
- Réduction des îlots de chaleur par la construction de stationnements souterrains et l'aménagement paysager des nouvelles constructions (arbres, arbustes, végétaux).
- Stimulation et développement de l'économie locale favorisés par la densité de la population (nouveaux commerces de proximité, achat local).
- Préservation des terres agricoles, secteur économique constituant 39 % du territoire, par la limitation de l'étalement urbain.
- Réduction des besoins en nouvelles infrastructures routières, permettant l'amélioration des infrastructures existantes et le développement d'autres projets citoyens.



Vous arrivez à Repentigny?

La première chose à faire est de visiter le repentigny.ca, une plateforme centrée sur les besoins des citoyens et conçue afin d'optimiser vos interactions avec la municipalité à travers un espace citoyen personnalisable. Créez votre compte en cliquant sur le bouton « Mon compte » situé dans le menu d'en-tête. Pour avoir accès à l'ensemble des fonctionnalités, vous pourrez lier votre compte à votre carte Citoyen, demandée préalablement dans la section Service/Services en ligne/Obtenir ou renouveler une carte citoyen. Profitez-en pour vous inscrire au système d'alertes texto et courriel afin de recevoir les avis d'interdiction de stationnement de nuit dans les rues lors des opérations d'entretien hivernal et des rappels pour nos collectes spéciales de matières résiduelles. Inscrivez-vous aussi au système d'appels automatisés SAM afin d'être joint rapidement par téléphone lors de situations d'urgence ou exceptionnelles, par exemple en cas d'avis d'ébullition. Enfin, n'oubliez pas de vous inscrire au Regard en bref, notre infolettre, afin de ne rien manquer des actualités de la Ville.

En d'autres mots, sur le site Web de la municipalité, vous trouverez tout à un seul et même endroit pour profiter pleinement de ce que votre nouvelle ville a à vous offrir!

VIENS LE VIVRE

Campagne estivale 2021

Viens le vivre!

En tant que résidents de Repentigny, nous avons nos habitudes de consommation, que ce soit en matière de biens, de loisirs ou de services. Même si nous croyons bien connaître les attraits du territoire, peu d'entre nous avons sillonné les rues pour découvrir de nouveaux parcs et espaces naturels, admirer notre patrimoine bâti, profiter de l'animation dans les quartiers et faire le plein de culture. Pourtant, Repentigny est l'endroit par excellence pour vivre des expériences culturelles, sportives et de plein air riches et variées.

Pour connaître la programmation complète des activités offertes cet été, visitez le repentigny.ca.

Viens vivre la culture

L'Espace culturel, avec son Centre d'art Diane-Dufresne, ses jardins thématiques et son tout nouveau Théâtre Alphonse-Desjardins, est un véritable lieu de diffusion artistique et un incontournable. À Repentigny, l'art va à la rencontre des gens en sortant dans les parcs et dans les quartiers. Les passionnés comme les néophytes seront impressionnés par la programmation estivale.

Des installations dédiées à la culture

Durant la période estivale, plusieurs spectacles seront présentés dans le tout nouveau Théâtre Alphonse-Desjardins. Un éventail impressionnant d'artistes seront de passage sur la scène. Humour, théâtre, musique... tout y est. En début d'été, les interprètes du spectacle *Deux, les plus grands duos* vous en mettront plein la vue. Cette prestation de Renee Wilkin, Marc-André Fortin et Margau, tout en chansons, fera revivre aux spectateurs les duos qui ont marqué l'histoire.



Pour la belle saison, le Centre d'art Diane-Dufresne vous invite à pousser les portes de la salle et à entrer dans l'univers de l'artiste multidisciplinaire Paul Tex Lecor. L'exposition sous le commissariat de Robert Bernier, étonne par l'impressionnante sélection de tableaux, de dessins, d'archives et d'artéfacts. Vous y découvrirez un auteur, un compositeur, un interprète et surtout un dessinateur et un peintre exceptionnel.

L'art prend l'air

Jusqu'à la fin août, les rues ainsi que les parcs s'animent pour colorer votre été. Munies de leur vélo papillon, les *Drôles de bibittes* du Théâtre Advienne que pourra sillonneront les quartiers pour vous raconter et vous chanter leurs petites histoires. Du côté du parc Jean-Claude-Crevier, *Los Trompos*, une immense installation artistique interactive aux couleurs et aux motifs mexicains donnera un nouveau sens à l'art du jeu.



Une programmation pour tous les goûts

Cet été, l'art se déploie dans l'Espace culturel pour les petits artistes en herbe comme pour les amateurs d'art. Les enfants de 6 à 12 ans pourront vivre une expérience créative inspirée de l'exposition *Paul Tex Lecor, Fils de la liberté*, en compagnie de médiateurs du Centre d'art Diane-Dufresne. En août, les commerces du centre-ville prendront vie sous la projection numérique de quatre œuvres visuelles illuminées de *Lumifest en Cavale*.

Viens vivre le sport

Nous retrouvons sur le territoire 260 plateaux d'activités extérieures répartis dans plus d'une cinquantaine de parcs municipaux, dont des aires de jeux, des terrains sportifs, un skate plaza, un tout nouveau circuit de pumtrack et plusieurs autres infrastructures qui permettent la pratique d'activités 12 mois par année. Durant la période estivale, plusieurs entraînements dans les parcs et démonstrations sportives sont offerts. Profitez des belles journées et de vos vacances pour bouger avec nous! Voici un échantillon de la programmation.

Entraînement dans les parcs

Nous sommes conscients du défi que peut représenter l'équilibre travail-famille-loisirs. Pour vous faciliter la vie et vous permettre d'essayer de nouvelles activités physiques, nous vous offrons trois types d'entraînement gratuit tout au long de l'été.

Des séances de yoga parent-enfant en plein air sont offertes du 18 juillet au 22 août, à raison d'une séance par semaine. Il s'agit d'une belle opportunité pour passer un moment privilégié avec votre enfant, puis apprendre à relaxer et à respirer à l'aide de différentes postures.

Des soirées Zumba dans les parcs ont lieu tous les mercredis, du 7 juillet au 11 août. L'activité est conçue pour faire bouger les familles. Les personnes de tous les âges et de tous les niveaux sont les bienvenues.

Profitez également des nombreux entraînements de musculation et d'étirements lors des séances de fitness en plein air. Des spécialistes en conditionnement physique animent l'activité et vous prodiguent de judicieux conseils pour améliorer votre forme physique.



Nouveau circuit de Pumtrack

Toujours à l'affût des nouvelles tendances en matière de discipline sportive, Repentigny s'est récemment doté d'un circuit de pumtrack au parc Jean-Claude-Crevier.

Le pumtrack est un circuit fermé, caractérisé par des bosses et des virages. Cette discipline, pratiquée avec un vélo, ne nécessite pas de pédaler, mais plutôt d'agir en flexion avec ses bras et ses jambes sur les bosses et virages pour prendre de la vitesse.

En aménageant une grande variété d'espaces dédiés à la pratique sportive, tels des terrains de volleyball de plage, basketball, pétanque, tennis, etc., nous permettons aux Repentignois de pratiquer des activités physiques, et ce, quelles que soient leurs préférences.



Viens vivre le plein air

Bordée par le fleuve et la rivière, Repentigny jouit d'une position géographique enviable qui permet de nombreux contacts avec la nature. Pas besoin d'aller bien loin pour vous ressourcer. À vélo ou sur l'eau, nous avons tout ce qu'il faut!

Parcs et espaces verts

Parcs nature et ludiques

Avec ses nombreux commerces et restaurants, ses installations sportives et culturelles, puis ses événements originaux et rassembleurs, Repentigny a tout d'une ville animée. Cependant, saviez-vous que le territoire compte 56 parcs et 150 espaces verts accessibles toute l'année? Parmi eux, nous retrouvons de véritables petits bijoux peu connus de la population, dont voici quelques exemples.

Situés dans l'ouest du territoire, les **parcs Desrosiers** et **de la Coopérative** sont gorgés d'arbres matures et vous offrent la forêt en pleine ville. Leur décor enchanteur et les espèces qu'ils abritent en font des lieux intéressants à visiter; alors que leurs couverts végétaux offrent des zones fraîcheur durant la saison chaude.

Le **parc des Premières-Nations** est un parc nature à vocation écologique et environnementale d'une superficie de 1.8 hectare que l'on retrouve dans le quartier Valmont-sur-Parc dans l'est de la ville. Ce dernier intègre un boisé, un sentier d'interprétation avec piste cyclable intégrée, dont une portion est sur pilotis en raison de la caractérisation dite de milieu humide. Ce site



de villégiature propose également des modules de jeux pour les enfants âgés de deux à cinq ans et de six à 12 ans ainsi qu'une section avec stations d'exercice composant un circuit d'entraînement de type « trekfit ».



▲ Parc des Premières-Nations

Universellement accessible, le **parc Deschamps** propose une zone de jeux inclusifs conçus pour les jeunes à mobilité réduite âgés de quatre à 12 ans. Nous y retrouvons des jeux d'eau, une balançoire nid d'oiseau, un tipi carrousel et une table de jeu adaptée pour les fauteuils roulants. L'utilisation d'un revêtement lisse et égal pour l'aménagement de cette aire de jeux, l'espace entre les différentes structures, la hauteur des jets d'eau ainsi que l'aménagement d'un sentier plat permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder et d'utiliser facilement ces installations. Celles-ci ont pour objectifs de faire de ce parc un lieu sûr, accessible et agréable pour les personnes de tous âges et possédant des aptitudes physiques variées.

La toute nouvelle carte interactive, disponible au repentigny.ca, est un outil indispensable pour trouver rapidement toutes les installations et tous les parcs municipaux sur le territoire. Allez y jeter un coup d'œil!

Cyclotourisme

Le vélo est le mode de transport par excellence pour découvrir les richesses du territoire à son rythme. Le réseau cyclable comprend actuellement 82,6 kilomètres et permet de parcourir la ville du nord au sud et d'est en ouest. Six haltes ponctuent le réseau afin d'agrémenter l'expérience des cyclistes et leur offrir une aire de repos.

Peu connues, les **haltes des Hôtelleries et de la Bergerie** sont situées de part et d'autre de la rivière L'Assomption. Ces espaces gazonnés et calmes sont des endroits parfaits pour une pause pique-nique. Un arrêt à la **halte des Vents Dominants** vous permet d'admirer le Moulin à vent Grenier, un moulin à farine construit au début du 19^e siècle.



Fenêtres sur le fleuve Saint-Laurent

Repentigny compte présentement trois ouvertures sur le fleuve. Les aménagements de ces lieux diffèrent et permettent de vivre des expériences variées.

Situé au cœur de la ville, le **parc de l'Île-Lebel** est un havre de paix en bordure du fleuve. Doté de 60 tables à pique-nique et d'un sentier pédestre de 3 km, il s'agit de l'endroit idéal pour faire le plein d'énergie et s'imprégner d'une vue imprenable sur l'eau.

Avec sa rampe de mise à l'eau et son parc-plage, le **parc Saint-Laurent** est un incontournable pour les amateurs de sports nautiques et les vacanciers d'un jour. Véritable station balnéaire, le parc-plage Saint-Laurent compte notamment une aire de pique-nique, des chaises longues avec parasols ainsi qu'un espace pour pratiquer le volleyball de plage.

Le **parc Rochefort** est une destination prisée par les familles. Celles-ci apprécient particulièrement les jeux d'eau, les modules de jeux, les espaces verts et la vue sur l'eau.



Plusieurs activités sont proposées aux résidents afin de profiter des attraits et des modes de vie d'une « ville au bord de l'eau », dont la navette fluviale qui offre une expérience unique axée sur l'interprétation historique et naturelle du fleuve. De plus, pour la première fois, des excursions guidées en kayak de mer permettront aux participants d'avoir une vue unique sur l'archipel des îles du Saint-Laurent et d'en apprendre davantage sur leur milieu naturel.



Une nouvelle base nautique

Dans la volonté de donner accès aux plans d'eau au plus grand nombre, la Ville entreprendra cet automne l'aménagement d'une quatrième fenêtre sur le fleuve : une base nautique! Avec sa rampe de mise à l'eau pour canot/kayak, sa passerelle sur pilotis avec points d'observation dans la zone humide, son belvédère d'observation et son kiosque de location d'embarcations légères, ce nouveau parc fera le bonheur des Repentinois. Les travaux débiteront à l'automne 2021 au bout de la rue Georges et seront finalisés à l'été 2022.

MOUILLE-TOI!

Trouve un nom à notre future base nautique

CONCOURS

À gagner : une planche à pagaie gonflable Onata Rider de 9 pieds d'une valeur de 670 \$!

Le gagnant sera pigé parmi tous les participants.

repentigny.ca/basenautique



récréotourisme
REPENTIGNY

Repentigny
Sépanouir

22 jeunes boursiers

L'excellence repentignoise reconnue et récompensée

Encore cette année, Excellence Repentigny dévoile avec beaucoup de bonheur les récipiendaires de ses bourses d'excellence, lesquelles sont décernées aux jeunes qui se sont démarqués dans les domaines des arts ou du sport au cours de l'année 2020.

Au total, 25 000 \$ ont été octroyés à 22 athlètes et artistes repentignois. Les bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 1 500 \$, ont été remises dans le cadre d'un événement extérieur, le 30 juin dernier.

« Depuis plus de deux décennies, nous avons la chance de découvrir une jeunesse pleine de vie, talentueuse et déterminée à réussir. C'est un grand honneur de pouvoir souligner leur persévérance, leur détermination et leurs réussites, encore plus dans le contexte actuel, qui a nécessité beaucoup d'adaptation et de résilience. Je tiens à remercier Excellence Repentigny qui offre à ces athlètes et à ces artistes un coup de pouce pour leur permettre de voir encore plus loin et de poursuivre leurs rêves », indique Chantal Deschamps.

« Cela fait maintenant 23 ans qu'Excellence Repentigny encourage l'élite sportive et culturelle à se hisser vers les plus hauts sommets et nous sommes très conscients que l'année 2020 n'est en rien comparable aux années précédentes pour nos jeunes talents repentignois, qui ont plus que jamais fait preuve de persévérance. Nous sommes extrêmement fiers de soutenir ces ambassadeurs d'une jeunesse inspirante, dynamique et ambitieuse. Je remercie d'ailleurs chaleureusement nos partenaires qui nous ont permis de donner des ailes à la jeunesse de chez nous », souligne Isabelle Proulx, présidente du conseil d'administration d'Excellence Repentigny.

Lauréats en sport

Catégorie provinciale — Bourses de 500 \$:

Janic Durocher (tennis), Xavier Bouchard (ski alpin), Yasmine Girard (athlétisme), Raphael Madore (gymnastique), Kemy Tshibangu Mukendi (athlétisme).

Catégorie nationale — Bourses de 1 000 \$:

Aurélien Tran (gymnastique), Yanis Hachemi (judo), Adèle Charneau (judo), Loïc Courville-Fortin (natation), Charles-Émile Gélinas Dion (patinage de vitesse longue piste), Olga Zaborska (gymnastique).

Catégorie internationale — Bourses de 1 500 \$:

René Cournoyer (gymnastique), Gabriel Dufresne (ski acrobatique, bosses), Marianne Picard (hockey féminin), Sophie Gauthier (tennis de table), James Leroux (paranatation), Thomas Fafard (athlétisme).

Lauréats en culture

Catégorie Artistes professionnels — Bourses de 1 500 \$:

Carol-Anne Vézina (danse), Marie-Christine Chartier (littérature), Jean-Luc Therrien (piano classique), Ariane Lebeau (arts visuels et médiatiques), Philippe Dépelteau (danse contemporaine).

Bravo à tous ces jeunes ambassadeurs et bons succès dans leurs projets! Ils sont de véritables sources d'inspiration et des modèles extraordinaires de persévérance, de détermination et de réussite.



▲ René Cournoyer, lauréat en sport et récipiendaire d'une bourse de 1500 \$ (catégorie internationale), participera aux Jeux olympiques de Tokyo en juillet 2021.

On se partage la route!

Avec l'arrivée du beau temps et les nombreux attraits estivaux à découvrir sur le territoire, les usagers de la route sont de plus en plus nombreux. En voiture, à vélo ou à pied, chacun a un rôle à jouer pour favoriser la bonne cohabitation et la sécurité de tous.

Saviez-vous que le Code de sécurité routière doit être respecté tant par les automobilistes que par les cyclistes et les piétons? Le Code impose d'ailleurs plusieurs gestes qui facilitent le partage de la route. Bien souvent, le non-respect de ces gestes est passible d'une amende. Voici quelques exemples de règles à observer lorsqu'on circule en voiture, à vélo ou à pied.

Automobilistes

- Arrêtez dès qu'un piéton s'engage à un passage pour piétons ou manifeste clairement son intention de traverser.
- Redoublez de prudence avant de faire un virage à droite au feu rouge.
- Gardez vos distances avec les cyclistes : 1 m dans une zone de 50 km/h ou moins et 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h. S'il n'est pas possible de respecter ces conditions, le dépassement dans la même voie de circulation est interdit.
- Avant d'ouvrir la portière, vérifiez dans le rétroviseur latéral qu'aucun cycliste ne roule derrière le véhicule.

Cyclistes

- Respectez la signalisation en tout temps. Les arrêts sont obligatoires pour tous les types de cyclistes.
- Signalez clairement vos intentions (ex. virage).
- Roulez dans le sens de la circulation, soit aussi près que possible du côté droit de la chaussée. Privilégiez l'utilisation des pistes cyclables lorsque cela est possible. Il est interdit de rouler sur le trottoir.
- Circulez à la file quand vous roulez en groupe.
- Soyez attentifs à votre environnement. Il est interdit de porter des écouteurs en roulant.



Piétons

- Utilisez le trottoir. S'il n'y en a pas, circulez au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules.
- Traversez aux intersections et aux passages pour piétons.
- Avant de traverser, assurez-vous d'établir un contact visuel avec les autres usagers afin de vous assurer qu'ils vous ont vu.
- Aux feux de circulation, respectez les feux pour piétons. S'il n'y en a pas, conformez-vous aux feux de circulation.

À cela s'ajoutent plusieurs gestes de civisme et de bienveillance qui permettent d'éviter les conflits :

- Évitez de couper la voie de façon abrupte ;
- Traitez les autres usagers avec respect et tolérance (évitez de klaxonner inutilement) ;
- Faites un geste de la main pour remercier quelqu'un qui vous a facilité la tâche ;
- Faites un geste d'excuse quand vous commettez une erreur ;
- Gardez votre sang-froid en toutes circonstances.

À qui la piste?

Le territoire de Repentigny compte plusieurs pistes multifonctionnelles, c'est-à-dire pouvant être utilisées à la fois par les piétons et les cyclistes. Afin d'assurer une bonne cohabitation sur ces pistes, circulez toujours du côté droit et assurez-vous de ne pas bloquer les deux voies. De plus, les piétons sont invités à donner la priorité aux cyclistes en se rangeant à l'écart lorsqu'ils approchent.

Hommage à un grand bâtisseur repentignois

La caserne 50 devient la caserne Ernest-Juneau

La caserne située au 270, rue Valmont, anciennement connue sous le nom de caserne 50, portera dorénavant l'appellation caserne Ernest-Juneau, en l'honneur du premier directeur du Service incendies de la municipalité.

Maintenant âgé de 88 ans, M. Juneau a été à l'emploi de la Ville de Repentigny de 1961 à 1993. D'abord engagé comme constable au Service de police, il est devenu le premier responsable de la division des incendies, créée en 1968 à la suite du tragique incendie du Centre d'art alors situé au parc Saint-Laurent, lors duquel ont péri deux jeunes policiers-pompiers. M. Juneau est par la suite devenu le premier directeur du Service incendies lors de sa création en 1985, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ à la retraite.

Son passage à Repentigny a été marqué par d'innombrables réalisations ayant chacune contribué à bâtir le service que nous connaissons aujourd'hui et qui jouit d'une réputation enviable.

Il est notamment derrière la mise en place d'une équipe de pompiers en remplacement des policiers-pompiers, de même que d'une importante réforme des horaires de travail ayant permis d'assurer une meilleure protection et couverture du territoire.

M. Juneau a également été l'initiateur du projet visant à ériger une caserne au 270, rue Valmont.

« Ernest Juneau a offert 32 années de loyaux services aux Repentignois et aux Repentignaises. Pour ses nombreux accomplissements, son engagement et son leadership, nous sommes très heureux d'offrir cet honneur à un homme de cœur qui a su faire sa marque au sein de notre Ville et de son Service incendies. Témoignage de notre profonde et sincère reconnaissance, c'est la caserne Ernest-Juneau qui brillera dorénavant au coin des rues Valmont et Masson! », mentionne la mairesse.

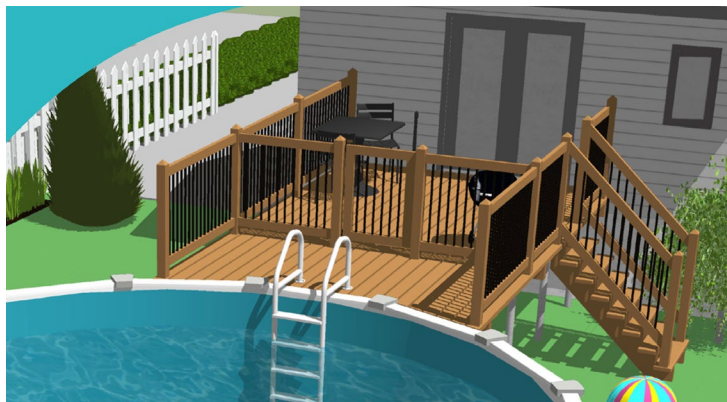
Sur la photo, Monsieur et Madame Juneau sont entourés de la mairesse, du retraité du Service incendies Gilles Laliberté, initiateur de la démarche, de Jean Bartolo, directeur du Service de prévention et de lutte contre les incendies, et de David Legault, directeur général. Notez que les masques ont été retirés le temps de la photo seulement. ▼



Nouvelle réglementation pour les piscines

Votre piscine est-elle conforme ?

Dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé récemment un renforcement des règles applicables en matière de sécurité pour toute piscine résidentielle, peu importe leur date d'installation, et ce, à compter du 1^{er} juillet.



Bonifié dans le but d'augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et de réduire les risques d'accident de plongeon, le Règlement exigera l'application de nouvelles mesures pour les piscines et plongeoirs acquis et installés à compter du 1^{er} juillet 2021 :

- Les piscines dotées d'un plongeur devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon ;
- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées ;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devra être installé à moins d'un mètre de celle-ci. Dans le cas des chauffe-eau, appareils de filtration et appareils liés au fonctionnement de la piscine, la Ville exige une distance de 1,5 m.
- Ces nouvelles mesures ne s'appliquent pas aux piscines et aux plongeoirs acquis avant le 1^{er} juillet et qui seront installés d'ici le 30 septembre 2021.

Rappelons que les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiaient jusqu'à présent d'un droit acquis qui les libérait de l'obligation d'installer une enceinte pour bloquer l'accès à la piscine depuis la maison, par exemple. Or, le MAMH exige maintenant que tout propriétaire de piscine prenne les mesures nécessaires pour se conformer au Règlement d'ici au 1^{er} juillet 2023. Ces propriétaires disposent donc de deux ans pour se conformer.

Assouplissements aux règles actuelles

Toujours à compter du 1^{er} juillet :

- Il sera désormais possible d'installer un dispositif de sécurité passif (loquet) du côté extérieur de la porte d'une enceinte s'il se situe à une hauteur minimale de 1,5 m par rapport au sol ;
- Des fenêtres seront autorisées dans un mur formant une partie d'une enceinte si elles sont situées à une hauteur minimale de 3 m du sol extérieur ou si leur ouverture maximale est d'au plus 10 cm.

Notons en terminant que tout propriétaire doit faire la demande d'un permis municipal pour installer une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une galerie donnant accès à une piscine.

Enfin, puisqu'il existe de nombreux cas de figure dans l'interprétation du Règlement, la Ville présente sur son site Web des mises en situation qui vous aideront à mieux vous repérer avec cette nouvelle réglementation. Consultez la section *Piscines et accessoires* de la page *Aménagement et travaux* au repentigny.ca. Des visites virtuelles de votre installation vous sont également offertes gratuitement le 29 juillet prochain. En plus de vous indiquer si votre piscine est réglementaire ou non, un spécialiste vous prodiguera de précieux conseils de prévention. Pour réserver votre visite, il suffit de vous inscrire sur le site Web de la Ville.

Semaine nationale de prévention de la noyade

Assistez aux démonstrations de sauvetage et apprenez quoi faire en cas d'urgence!

Les démonstrations se dérouleront dans les six piscines extérieures de la municipalité du 19 au 23 juillet, de 15 h à 16 h 30.

Activité gratuite. Aucune inscription requise. Bienvenue à tous!

Dernière chance de transmettre vos données de consommation d'eau

Les propriétaires de résidences repentignoises ont jusqu'au 12 juillet pour faire parvenir la lecture de leur compteur d'eau.

Il s'agit d'une procédure annuelle qui permet à la Ville de facturer l'utilisation réelle d'eau potable selon la consommation de chaque résidence.

Comment procéder

Chaque propriétaire a reçu une lettre rappelant la marche à suivre pour transmettre ses données de consommation d'eau. Il est possible de le faire en remplissant le formulaire en ligne :

- Rendez-vous au repentigny.ca/compteur-deau ;
- Cliquez sur « Transmettre vos données » ;
- Entrez le numéro de matricule inscrit sur la lettre que vous avez reçue (le numéro est divisé en six parties, entrez une partie par case), puis remplissez les champs d'identification ;
- Entrez la lecture de votre compteur d'eau.

Chacune de ces étapes est détaillée dans le dépliant envoyé avec la lettre à l'ensemble des propriétaires à la fin du printemps.

Notez qu'il est également possible de transmettre ses données de consommation d'eau par la poste. Pour ce faire, vous devez remplir et signer le coupon-réponse qui se trouve au bas de la lettre et le retourner dans l'enveloppe de retour en prenant soin d'y ajouter un timbre.

Comment réduire sa consommation

Certaines installations et défauts peuvent influencer grandement sur votre consommation d'eau : toilette ou robinet défectueux, système d'irrigation, piscine creusée avec remplissage automatique, etc. Pour éviter une facture élevée, veillez à les réduire au maximum et à être vigilant quant à votre consommation quotidienne.

Apiculture urbaine

Ça bourdonne sur le toit de l'hôtel de ville

Cet été, Repentigny prend part au mouvement écologique d'apiculture urbaine et accueille un rucher et des milliers d'abeilles sur le toit de son hôtel de ville.

Jusqu'à l'automne, nos nouvelles citoyennes polliniseront la flore urbaine dans un rayon de 2 à 5 km autour de leurs ruches. À la fin de la saison, leur travail permettra de recueillir pas moins de 200 petits pots de miel!

Des bénéfices pour la communauté

Mise en place en collaboration avec l'entreprise sociale Alvéole, ce projet d'apiculture urbaine contribuera au verdissement local et au développement de la biodiversité en ville, en plus de produire un miel des plus locaux.

Cette initiative aidera également à compenser le déclin important que connaissent les populations d'abeilles, de papillons, de bourdons et autres pollinisateurs partout au monde. Il faut savoir que les abeilles sont responsables de la pollinisation de plus de 130 cultures de fruits et de légumes à l'échelle planétaire, représentant le tiers de notre alimentation.

Qu'en est-il des piqures ?

N'ayez crainte : les abeilles ne sont pas agressives et sont peu intéressées par les humains. Leur quête quotidienne : visiter les fleurs et rapporter du nectar et du pollen à la colonie. Lorsqu'elles piquent, elles perdent leur dard et meurent rapidement. Elles n'ont donc aucun intérêt à le faire, à moins qu'elles sentent que leur colonie est menacée.



Reconnecter avec la nature

En plus de prendre soin de nos abeilles, Alvéole s'associe avec le Réseau des bibliothèques pour offrir un atelier d'initiation au monde des abeilles aux petits âgés de 6 à 12 ans. Vous trouverez tous les détails en page 2 de ce présent bulletin.

Tout l'été, notre apiculteur déposera des photos et des vidéos de nos abeilles en action sur une page Web. Pour suivre l'évolution et les aventures de nos abeilles, ouvrez l'application « appareil photo » de votre appareil mobile et positionnez votre appareil quelques secondes devant le code. ▶



La SPCA débute son recensement

Compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires liées à la pandémie, la SPCA Lanaudière Basse-Laurentides a entrepris sa tournée des résidences repentignoises afin d'assurer l'application du règlement sur les animaux, notamment l'obligation pour les propriétaires d'un chien de détenir une licence annuelle.

Lors de la visite de l'organisme, les citoyens ne s'étant pas procuré de licence pour l'année en cours pourront le faire au coût de 30 \$. S'ils sont dans l'impossibilité de le faire, un avis leur sera remis et ils devront se conformer dans le délai prescrit en se procurant une licence à l'un des endroits suivants :

- En ligne au spcalanaudiere.org ;
- Chez un détaillant autorisé :
 - Pattes et Griffes au 220, rue Notre-Dame ;
 - Chico au 125, rue De La Fayette ;
 - Animo etc au 84, boulevard Industriel, local 100 ;
 - La p'tite bête au 579, boulevard Lacombe ;
 - Centre canin Le Gardeur au 455, chemin de la Presqu'île ;
- À la SPCA Lanaudière au 7695, route 335, Saint-Calixte-de-Kilkenny ;
- À l'hôtel de ville de Repentigny au 435, boulevard Iberville.

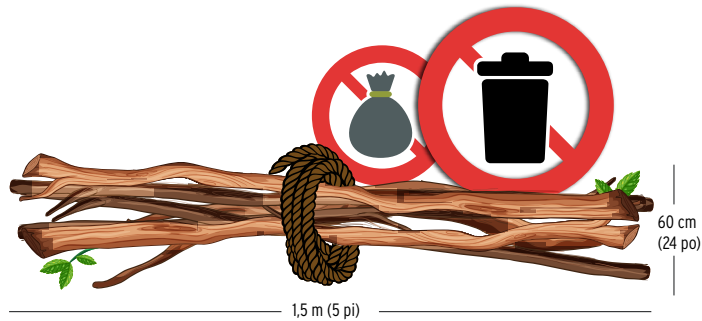
Notez que la licence canine est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Dates à retenir

Collectes des branches

Secteurs A/B : 21 juillet, 11 août, 8 septembre
Secteur C/D : 19 juillet, 9 août, 6 septembre
Secteurs E/F : 20 juillet, 10 août, 7 septembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

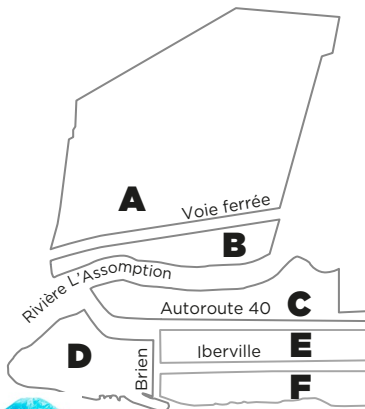
Collectes de recyclage

— surplus acceptés

Secteur A : 13 juillet
Secteur B : 6 juillet
Secteurs C/D : 14 juillet
Secteurs E/F : 7 juillet



Pour recevoir gratuitement des rappels par texto et courriel lorsqu'une collecte spéciale a lieu dans votre secteur (branches, sapins naturels, surplus acceptés, etc.), inscrivez-vous à Hop au hop.repentigny.ca.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Les prochaines assemblées du conseil municipal auront lieu les mardis 13 juillet et 10 août 2021, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@repentigny.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@repentigny.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@repentigny.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@repentigny.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@repentigny.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benoits@repentigny.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@repentigny.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@repentigny.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@repentigny.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@repentigny.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@repentigny.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@repentigny.ca

L'herbe à poux

Profitez de l'été... sans éternuer

Au Québec, le rhume des foins touche une personne sur huit. Cette réaction allergique est attribuable à une plante qui est largement répandue, l'herbe à poux.

Cette herbe est présente de mai à octobre et meurt aux premières gelées de l'automne. À la mi-juillet, l'herbe à poux commence à fleurir et à produire du pollen. Celui-ci voyage dans l'air sous la forme d'une fine poussière qui peut se transporter jusqu'à 200 km! C'est le pollen et non la plante en soi qui est responsable des réactions allergiques.

L'identifier

L'apparence et la taille de cette herbe varient en fonction de ses stades de croissance. On peut la reconnaître grâce à son feuillage dentelé qui ressemble à celui des carottes. Ses feuilles sont recouvertes de duvet et ses fleurs forment de longs épis à son sommet. Cette plante peut atteindre jusqu'à 2 m de hauteur.



Jeune pousse d'herbe à poux.

La prévenir

Afin de prévenir la propagation de l'herbe à poux, il est conseillé de recouvrir les sols mis à nu par du paillis ou un recouvrement de géotextile, car l'herbe à poux profite des terrains vacants et des pelouses dégarnies pour s'y enraciner.

Vous pouvez également semer des plantes vivaces telles que le trèfle et le thym qui lui feront compétition.

L'éliminer

Pour des terrains de petites dimensions, la manière la plus simple et efficace consiste à arracher manuellement la plante par la racine. Les résidus de racine ne repousseront pas l'été suivant et vous viendrez à bout de cet indésirable.

Afin d'éviter la dissémination du pollen, vous pouvez également couper la tige de la plante deux fois durant l'été, soit vers la mi-juillet, juste avant la pollinisation, et à la mi-août, pour éliminer l'herbe persistante.

Puisque le pollen peut voyager très loin, mieux vaut passer le mot à vos voisins!



Suivez l'évolution des mesures sanitaires en fonction du développement de la situation pandémique.

repentigny.ca/COVID-19

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Communications Hueneye Inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 900 exemplaires**